

Avant que commence vraiment notre histoire

Un article relatant l'ascension d'un col par un cyclotouriste ayant subi une opération cardiaque est publié dans le numéro de mars 1993 de *Cyclotourisme*, revue de la Fédération Française de Cyclotourisme. À la lecture de l'article, Christian Saint-Faust, demeurant à Paris, lui-même cyclotouriste et cardiaque, contacte notre grimpeur, Jean-Jacques Cornu-Robert, de Montmorency (*Val d'Oise*).

S'ensuit une rencontre au cours de laquelle ils préparent un communiqué de presse émettant l'idée de mettre sur pied une **Amicale des Cyclos Cardiaques**. Ce communiqué, signé Christian Saint-Faust, paru dans le numéro de décembre 1993 de *Cyclotourisme* (*ci-après*), suscite un abondant et fort intéressant courrier.

Communiqué de presse

publié dans la revue Cyclotourisme de décembre 1993

"LE CŒUR ET LE VÉLO"

Un nouveau groupement de cyclotouristes est né !

- Encore un ? Belle nouvelle... !

- Oui, mais celui-ci n'est pas comme les autres. Il n'est pas ouvert à tous les cyclos ; il ne vous propose pas d'avantages mirifiques *Car il est fils de la Souffrance et de l'Espoir*.

- Quelques cyclotouristes de la FFCT frappés par les maladies cardio-vasculaires (infarctus, angine de poitrine ou autres), ont mesuré, en vivant ces moments difficiles, l'ampleur de l'effondrement moral qui en résulte. Ils ont, aussi, pris conscience de la valeur, irremplaçable, des encouragements donnés par ceux qui ont vécu les mêmes drames et les mêmes angoisses.

C'est pour apporter ce réconfort avec plus d'efficacité que ces "Cyclos Cardiaques" se rassemblent en une amicale informelle : pas de statuts, pas de bureau et pas de cotisations. Liés par les *épreuves* qu'ils ont traversées et qui, *seules, les qualifient pour cette tâche*, les cyclos de l'A.C.C. essayent d'alléger, par leur exemple, l'inquiétude et le désarroi qui escortent, trop souvent, ces maladies.

Si donc, il n'y a rien à "prendre", dans cette amicale, il y a beaucoup à donner sous un faible volume : quelques lettres et quelques coups de téléphone (par an !). Une petite visite, par-ci, par-là, pour être à l'écoute de l'Autre et de sa peine.

Car, "A.C.C.", *ça peut, aussi, se prononcer Amitié*.

Faites-nous connaître des cyclos de votre entourage accablés par une affection cardio-vasculaire.

Et vous, nos compagnons de misère guéris, venez nous rejoindre !

L'Amicale des Cyclos Cardiaques

P.S. – Courrier à :

Christian Saint-Faust - 19, rue Olier 75015 Paris

Le 10 avril 1994 à Paris, Christian Saint-Faust participe aux Parcours du Cœur de la Fédération Française de Cardiologie avec Michel Dautresme, demeurant à Elancourt (*Yvelines*), lui aussi cardiaque. Ils moulinent dans le Bois de Boulogne et parlent beaucoup. La conversation se poursuit devant un repas et c'est surtout de ce projet d'Amicale dont ils discutent.

Les réunions entre Christian Saint-Faust, Jean-Jacques Cornu-Robert et Michel Dautresme se succèdent pour continuer l'aventure. Un projet de statuts est élaboré et les différents rôles attribués.

« L'Amicale doit vivre. Une conclusion s'impose : donnons-nous, tout de suite, des structures solides qui garantissent un fonctionnement clair et rigoureux [...] Nous avons donc opté pour la formule "association loi de 1901". Avec statuts et règlement intérieur : ce cadre, bien connu de tous, évitera toutes déviations de notre philosophie et éliminera radicalement tout risque d'aventures...».

Le **mardi 15 novembre 1994**, Michel Dautresme, Jean-Jacques Cornu-Robert et Christian Saint-Faust se retrouvent pour jeter les bases officielles de notre Amicale.

« Ce jour marque, donc, **la vraie naissance de l'Amicale des Cyclos Cardiaques**. Il fallait surmonter pas mal de difficultés, pour mettre notre Amicale en ordre de marche. Et la toute première, était de garantir un fonctionnement à l'abri des dérapages intempestifs [...] Et le premier écueil à éviter était que l'ACC ne devienne pas la "chose" de quelques-uns. D'autre part, il fallait agir, ce que nous avons fait.

Mais... qui, "nous" ? Eh bien, les trois qui ont commencé à bâtir l'Amicale : Christian Saint-Faust, Michel Dautresme et Jean-Jacques Cornu-Robert. La rédaction des statuts ne posant guère de problèmes, nous avons recopié, parfois en les adaptant, les formules habituelles prévues dans les textes officiels.

Les **buts** de l'association sont définis ainsi :

- a) Créer un lien entre nous, anciens malades cardio-vasculaires, pour échanger toutes les informations facilitant convalescence et réadaptation par la **pratique raisonnable du Cyclotourisme**.
- b) Intervenir par écrit, téléphone ou visite auprès des malades cardio-vasculaires de notre entourage afin de les encourager et de les aider à conserver leur optimisme.

Nous avons, également, mis à jour la liste des membres fondateurs. A ce jour, ils sont 15 parmi lesquels :

Pierre BELLAN, Pierre BIDEAU, Paul CANIVENC, Jean-Jacques CORNU-ROBERT, Joseph CORRE, Michel DAUTRESME, Jean DELRUE, Daniel LEGENDRE, Émile MALNOË, André QUOILIN, Christian SAINT-FAUST.

Nos statuts prévoient, en outre, un règlement intérieur en cours de rédaction. En voici les points saillants :

- L'ACC est **dirigée collégialement** par un Bureau élu pour trois ans, dont les membres sont rééligibles.
- A sa première réunion, le bureau élira un Président qui aura pour fonctions :
 - a) De diriger les réunions du bureau et les AG, en veillant au respect de l'ordre du jour.
 - b) De proposer les ordres du jour des réunions de Bureau ou des AG.
 - c) D'être le porte-parole de l'ACC à l'extérieur, en particulier, auprès des Pouvoirs Publics.
- **Le Président est élu pour un an et n'est pas rééligible pendant deux ans** (une des concessions faites à Jean-Jacques Cornu-Robert ; l'assemblée générale de 1996 supprimera cette disposition).

Le règlement intérieur stipule que celui-ci, les statuts et la déclaration de principes forment, tous les trois ensemble, la Constitution de l'ACC, qui ne pourra être modifiée, suivant une procédure précise, que par une Assemblée Générale ordinaire ou extraordinaire. Dans ce cas, le nouveau texte sera obligatoirement mis "à l'essai" pendant un an, puis ratifié définitivement par l'AG suivante.

L'ACC fonctionne provisoirement, et jusqu'à l'AG constituante, avec :

- *Président : Christian Saint-Faust
- *Trésorier : Michel Dautresme
- *Secrétaire : Jean-Jacques Cornu-Robert ».

**L'Amicale des Cyclos Cardiaques
est officiellement déclarée le 15 mars 1995**

Parution au Journal Officiel du 19 avril 1995